



Il était une fois... Internet

Cinq contes pour enfants sur cinq problèmes d'actualité

Destinés aux parents d'enfants âgés de moins de 12 ans

Votre police et la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) – un organe intercantonal de coordination spécialisé de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et de police (CCDJP)

Editeur

Prévention Suisse de la Criminalité PSC
Maison des Cantons
Speichergasse 6, case postale, CH-3000 Berne 7
Sous la direction de: Martin Boess
E-mail: info@skppsc.ch, www.skppsc.ch

Cette brochure est disponible dans les postes de police en Suisse et dans les services de la police nationale de la principauté de Liechtenstein.

La brochure est éditée en français, en allemand et en italien. Elle est également disponible au format PDF sur www.skppsc.ch.

Texte

Volker Wienecke, Berne

Rédaction

Prévention Suisse de la Criminalité PSC

Dessins

Agnes Weber, Berne

Graphisme

Weber & Partner, Berne, www.weberundpartner.com

Impression

Jordi AG, CH-3123 Belp

Tirage

fr: 30 000 ex. | all: 60 000 ex. | it: 10 000 ex.

Copyright

Prévention Suisse de la Criminalité PSC
juillet 2015, 1^{re} édition

Il était une fois... Internet

Cinq contes pour enfants sur cinq problèmes d'actualité

Chers parents	4
Problème 1: Cyberdépendance Hänsel et Gretel au café Internet	6
Problème 2: Profils fictifs / pédocriminalité / pornographie Le vilain méchant loup dans le chat des petites chèvres	8
Problème 3: Cyberharcèlement Le jeune cygne et les (tout) vilains petits canards	10
Problème 4: Achats en ligne / Abonnements forcés La princesse offerte en cadeau	12
Problème 5: Protection des données / usurpation d'identité Ali Gaga et les 40 mots de passe	14
Postface	16
Informations utiles	17
Autres publications	18

Chers parents,

Il était une fois... une époque où les enfants de huit ou de dix ans pouvaient encore avoir peur à la lecture des contes, des légendes et des fables, avant de connaître répit et réconfort. Les anciens livres d'enfants stimulaient l'imagination tout en véhiculant de petits messages de morale, à propos du bien et du mal, des heurs et malheurs de la vie, des bonnes et des mauvaises façons de se conduire.

Dans le conte, ni l'enfant ni le problème n'étaient directement visés, mais tous deux pouvaient se rencontrer par hasard dans la forêt enchantée, déguisés en figures symboliques et en métaphores. Les petites fleurs et le manège des abeilles servaient d'éducation sexuelle ; s'écarter du droit chemin revenait à s'égarer dans la « forêt » ; accepter des cadeaux (sous forme de pomme, p. ex.) de la main d'un inconnu comportait toujours un risque ; et le (vrai) criminel prenait les traits d'un ogre ou d'un méchant loup.

A l'ère des jeux vidéo et du cinéma en 3D, du smartphone et des réseaux sociaux, les codes de perception et de communication ont radicalement changé, sans que changent forcément les difficultés inhérentes à l'enfance. Aujourd'hui comme hier, l'enfant part en quête de son identité, et celle-ci se construit avant tout dans l'opposition avec le monde des adultes et dans l'interaction avec d'autres enfants.

Le chemin de l'enfance est pavé de rêves et de grands sentiments, de curiosité et d'esprit de concurrence. Il en a toujours été ainsi, sauf qu'à notre époque les rêves et les sentiments sont absorbés en continu par l'appareil publicitaire, qui les broie et les transforme en comportement addictif, en consommation compulsive et en déficit d'attention ; la curiosité (sexuelle) de nos enfants est captée par l'industrie du porno et par des adultes pédosexuels embusqués sur la Toile à l'abri de faux profils ; l'esprit de concurrence prend de plus en plus fréquemment la forme du cyberharcèlement.

« Comment le dire à mon enfant ? ». Comment dire en effet à ses enfants qu'ils risquent continuellement, en se déplaçant dans Internet, d'être victime ou auteur d'un forfait, à leur insu ? Par chance, les publications à ce sujet ne manquent pas, en ligne ou imprimée. Les parents y trouvent des conseils pour éviter que leurs enfants ne subissent des traumatismes et pour leur permettre de se développer en phase avec leur époque et sans trop de perturbations (voir la brochure « My little Safebook », éditée par la PSC).

Or, plus les enfants sont jeunes plus il est difficile d'appeler un chat un chat. La présente brochure se propose de remédier à cette situation, dans l'idée qu'il n'est peut-être pas si bête de passer par le monde imaginaire pour mieux comprendre la nature humaine et ses mécanismes. La simplicité des fables est proprement fabuleuse à cet égard.

Nos cinq petits contes d'Internet, à lire ou à raconter, parlent des problèmes les plus brûlants sans viser tel ou tel réseau social en particulier mais en narrant le comportement et les intérêts de tous les enfants, fées, magiciens, sorcières et trolls qui peuplent les réseaux...

Une dernière remarque : le monde des contes vit aussi de clichés et de définitions des rôles qui viennent d'un autre âge. Personne ne verra aujourd'hui une princesse offerte par son père sans qu'elle ne dispose d'aucun droit à disposer d'elle-même. Les contes ne sont pas toujours politiquement corrects. Pourquoi ne pas en faire un sujet de discussion avec vos enfants, au moment d'aborder « la morale de l'histoire » qu'on vient de lire ?



Hänsel et Gretel au café Internet

Il était une fois un homme qui avait une femme et deux enfants. Les enfants s'appelaient Hänsel et Gretel. La famille habitait dans une petite maison au bord de la forêt. Comme l'école se trouvait de l'autre côté de la forêt, Hänsel et Gretel devaient traverser les bois tous les matins. Ce n'était pas un problème puisque le chemin était direct. Les parents leur avaient bien dit : « Ne quittez pas le chemin, car la forêt est pleine de dangers et vous êtes encore trop petits pour vous défendre. » Mais les enfants sont curieux et ils décident un jour de passer par un autre chemin. Très vite, ils s'égarèrent et n'ont plus aucun repère.

Tout à coup, ils aperçoivent une clairière, dans laquelle se trouve un café Internet. A l'entrée se tient une sorcière qui leur dit : « Entrez sans crainte, ici vous pouvez surfer, jouer et chatter aussi longtemps que vous voudrez, sans rien payer ! ». Ils entrent. Les heures passent et ils oublient tout. Le maître d'école, en souci, appelle les parents pour leur demander où sont leurs enfants. Les parents sont très inquiets et se mettent à leur recherche. Sans succès. Personne ne connaît le petit café Internet de la clairière dans la forêt. Ce n'est pas étonnant, car la sorcière a jeté un sort pour la rendre invisible aux yeux des adultes.

Le moment arrive où Hänsel et Gretel n'ont plus envie de chatter, de jouer et de surfer. Ils disent poliment merci et sortent. Dehors, la nuit est déjà tombée. « Pour rentrer à la maison, vous devez passer par là », leur indique la sorcière en ricanant. Les enfants marchent aussi vite qu'ils peuvent et arrivent chez eux. Personne ne leur ouvre. Étonnés, ils demandent aux voisins où se trouvent les parents. « Oh ! Il y a longtemps qu'ils sont morts de chagrin », leur dit-on, « leurs enfants s'étaient perdus dans la forêt et ils ne les ont plus jamais retrouvés. » Les enfants comprennent ce qui s'est passé : la vilaine sorcière a transformé les heures en années ! Ils sont très tristes de n'avoir pas écouté leurs parents et d'être sorti du droit chemin.



« Et la morale de cette histoire ? »

Internet est comme une forêt dans laquelle on peut se perdre sans fin. Et le café Internet tenu par la sorcière, ce sont les sites préférés de votre enfant, sur lesquels il passe beaucoup d'heures tous les jours. Internet est très addictif ; le danger d'oublier tout ce qui se passe autour de soi est grand. Mais Internet fait partie de notre époque et de notre monde ; on ne peut pas l'opposer au monde « réel », puisqu'il en fait partie. Couper les enfants d'Internet reviendrait à les séparer de leur génération. Il s'agit seulement de trouver le bon *dosage* pour le temps qu'ils y passent. Ce serait dommage de regretter un jour d'avoir négligé d'autres choses, comme l'école ou la vie de famille. Boire et manger font aussi partie du monde réel mais celui qui passerait son temps à boire et à manger finirait par peser 400 kilos, et par mourir. Conclusion : fixer des heures pour la fréquentation d'Internet. Mieux encore : fixer des heures *hors* d'Internet, pas de smartphone à table, pas de chat pendant les repas, mais seulement des conversations « analogues » avec les personnes présentes en chair et en os, en faisant des phrases complètes et sans avoir la bouche pleine, s'il vous plaît !



Le vilain méchant loup dans le chat des petites chèvres

Il était une fois une vieille maman chèvre qui avait sept petites chèvres. Elle les élevait seule et était complètement dépassée par la situation. Les sept petites chèvres faisaient tout ce qui leur passait par la tête et se moquaient bien de leur maman et de ses bons conseils. Elle avait bien essayé de leur dire : « Quand vous rencontrez quelqu'un en chattant dans Internet, pensez toujours que vous ne savez pas qui est réellement cette personne. Le vilain méchant loup peut très bien se glisser parmi les internautes en utilisant un profil fictif, vous séduire et vous manger ensuite ! ». « C'est trop bête ! », disaient les petites chèvres, « on le remarquerait tout de suite ! ». Et elles quittèrent la maison en emportant leurs smartphones. « Et surtout pas de photos de nu ! C'est seulement le vilain méchant loup qui peut vous demander ça ! », leur dit encore la vieille maman chèvre pour les mettre en garde, mais ses petits avaient déjà pris le large.

Pendant ce temps, le vilain méchant loup dans sa caverne se bricolait un profil fictif pour le chat des petites chèvres. Il voulait se faire passer pour un joli jeune bouc séduisant et sentant bon de partout, compréhensif, bref, un gentleman des cornes aux sabots, qui serait irrésistible aux yeux des petites chèvres.

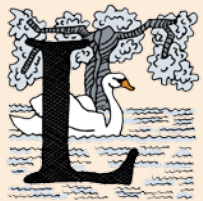
Le jour suivant, il s'identifie et ne tarde pas à rencontrer une des sept petites chèvres. « Hello chevrette », écrit le loup, « je suis un joli jeune bouc. Tu voudrais m'envoyer une photo de toi toute nue ? ». « Ah ! je ne sais pas vraiment si... », dit-elle, hésitante. « Es-tu si laide », lui répond le loup malin pour la provoquer, « ou alors tellement lâche ? » La chevrette était très jolie, et comme elle ne veut pas passer pour une lâche, elle envoie la photo d'elle nue. En la voyant, le loup se met à baver de sa grande gueule. « A ton tour maintenant ! », lui lance la chevrette. Mais le loup a un autre plan : « C'est dommage, ma caméra ne marche pas », dit-il en mentant. « Ce serait mieux de se donner rendez-vous dans la forêt, comme ça je te prouverais que je suis celui qu'il te faut. Mais tu n'es peut-être pas impatiente de me voir ? ». La chevrette était très impatiente ; elle se rend immédiatement au lieu de rendez-vous dans la forêt et – on ne l'a plus jamais revue.

La vieille maman chèvre verse des larmes amères lorsqu'elle voit rentrer ses six petits et s'aperçoit que la chevrette manque à l'appel, car même si elle était dépassée au quotidien, elle n'en aimait pas moins tous ses enfants comme une mère aime ses enfants.



« Et la morale de cette histoire ? »

Dans Internet, des intérêts contradictoires s'affrontent : légitimes et illégitimes, honnêtes et habilement dissimulés, intérêts naïfs d'enfants et intérêts (pédo)criminels d'adultes. On s'y comporte hypocritement, on y crâne et on y ment comme des arracheurs de dents. Dans Internet, nos enfants ouvrent leurs cœurs, expriment leurs sentiments, parlent de leurs aspirations, recherchent l'amour, l'amitié, la reconnaissance – très ouvertement et en toute confiance, avec nom et adresse. Une situation explosive... Les enfants doivent donc avoir pour règle : ne jamais répondre aux sollicitations d'ordre sexuel d'aucune sorte et ne consentir à une rencontre pour vérifier l'identité de son interlocuteur qu'en présence de personnes de confiance et seulement dans des lieux publics ! D'ailleurs : les photos de nu d'enfants sont très problématiques, pour plusieurs raisons. Vous en saurez davantage en lisant nos brochures : « Pornographie : Agir de bon droit » et « Cyberharcèlement : Agir de bon droit ».



Le jeune cygne et les (tout) vilains petits canards

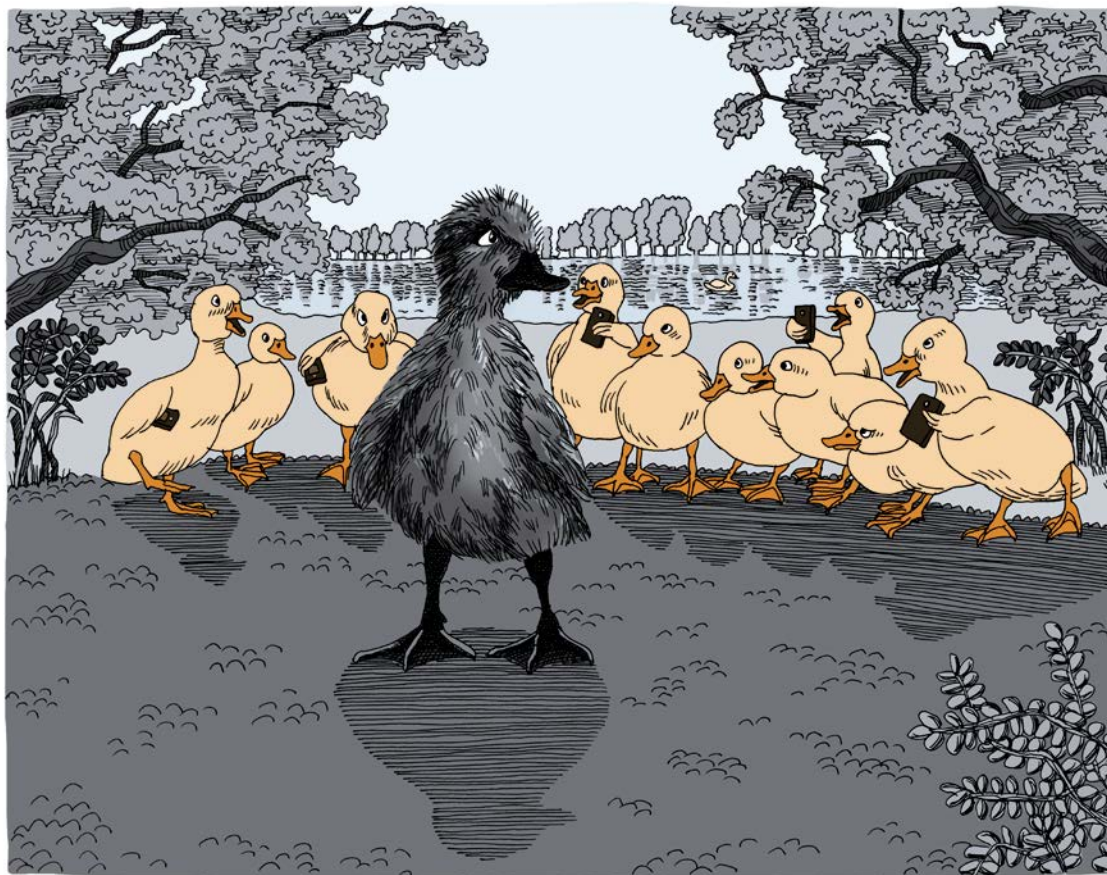
Il était une fois un vilain petit canard. En réalité, il n'était pas un canard mais un cygne tombé par hasard dans un groupe de petits canards. Personne ne le savait, pas même lui. Tout ce petit monde le prenait pour un canard, simplement qu'il était vilain. Les vrais canards avaient un duvet clair et soyeux, le cygne des plumes foncées et hirsutes. Il n'en fallait pas plus pour que cette bande de petits canards stupides le mettent à l'écart et le harcèlent. Ils montent un groupe de haine.

Chaque jour, ils se jettent sur lui, le poussent de côté, le pincent et le mordent tout en filmant leurs actes avec leurs smartphones avant de les poster dans Internet. Et comme si ça ne suffisait pas, ils ajoutent des commentaires féroces, se moquent et ridiculisent le pauvre cygne. Quand il se met à agiter ses ailes de désespoir, ils le filment pour rire de lui. Le cygne est très triste, car il aurait bien aimé se lier d'amitié avec l'un ou l'autre petit canard, mais la pression du groupe est tout simplement trop forte dans cette bande de petits canards stupides ; ils sont tous contre lui. Le cygne essaie bien d'éviter de les croiser mais, la plupart du temps, les canards trouvent ses cachettes et recommencent à le chicaner de plus belle.

Un jour que le jeune cygne est assis tout triste au bord de la mare aux canards, un vieux cygne qui passe par là lui demande : « Pourquoi es-tu si triste, mon petit ? » – « Hélas ! », lui répond le jeune cygne, « je suis un vilain petit canard et tous les autres me chicanent pour ça. Et comme ils le font dans Internet, le nombre de harceleurs n'arrête pas d'augmenter ! ». Le vieux cygne lui dit alors, tout étonné : « Mais tu n'es pas un canard, tu es un cygne ! Viens, nous allons nager à la rencontre des autres cygnes, c'est là que tu as ta place ! ».

A ce moment-là, tout le groupe de haine se dandine dans leur direction, espérant pouvoir s'en prendre comme d'habitude au jeune cygne et le filmer. C'est alors que le vieux cygne déploie ses larges ailes en leur criant : « Vous n'êtes qu'une bande de petits canards lâches et stupides ! Vous vous sentez forts en groupe, mais être fort, c'est aider les plus faibles ! Celui qui s'en prend aux plus faibles est lâche et faible lui-même. N'oubliez pas ça ! D'ailleurs, sachez que le canard que vous avez attaqué pendant tout ce temps était un cygne ! Les vilains petits canards, c'est vous ! ». Peu de temps après, le soi-disant vilain petit canard se transforme en magnifique cygne.

Et que sont donc devenus les canards clairs et soyeux ? Eh bien... des canards. Coin... coin... dandinons-nous, dandinons-nous.



« Et la morale de cette histoire ? »

Si votre enfant se fait harceler, il serait bien que quelques vieux cygnes (=parents clairvoyants, enseignants avisés et, le cas échéant, la police) soient à proximité pour décider ensemble comment intervenir (voir également notre brochure « Cyberharcèlement : Agir de bon droit »). Et si votre enfant se comporte comme l'un des vilains petits canards, il devrait comprendre qu'il se comporte de façon très injuste, et aussi très lâche, en étant un suiveur dans un groupe qui s'en prend à une personne isolée. Est-ce qu'il souhaite vraiment être coresponsable d'une grande souffrance psychique ? Est-il incapable de se mettre à la place de la victime ? Etre fort, c'est se distancer de la masse des harceleurs et aider la victime. Que ferait donc Harry Potter ? Et Fifi Brindacier ? Ou Momo ? Une chose est sûre : ils ne se joindraient pas au groupe des harceleurs !



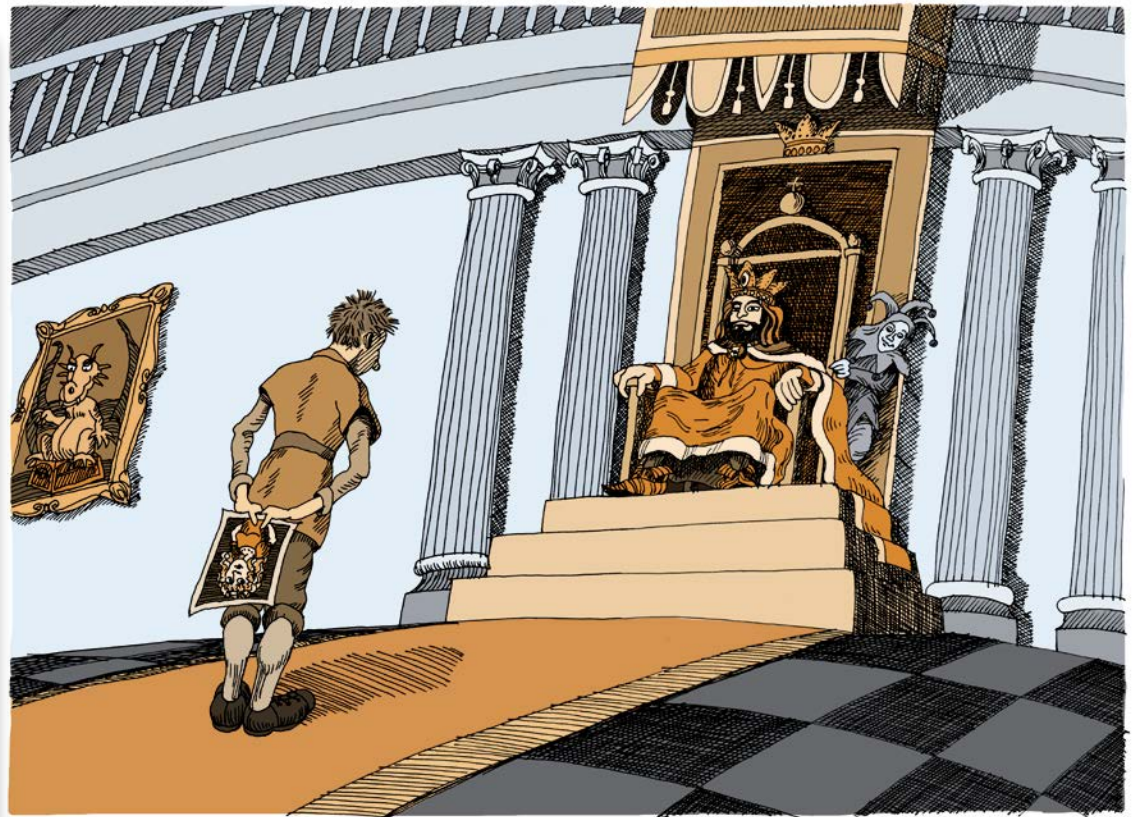
La princesse offerte en cadeau

Il était une fois un pauvre paysan dont le plus cher désir était d'avoir une jolie et gentille femme. Il n'en trouvait pas, car toutes celles qu'il rencontrait souhaitaient des habits chers, des bijoux, des produits de luxe, qu'il ne pouvait naturellement pas leur offrir. Un beau matin, il apprend en lisant le blog du palais royal : « La fille du roi est offerte en cadeau ! Au premier venu ! Sans condition ! ». La jeune femme qu'il voit sur une photo est la plus belle et la plus charmante qu'il ait jamais vue. Le pauvre paysan se dit alors : « Si elle est une princesse, elle possède déjà tout le luxe qu'elle souhaite, et moi j'ai enfin une jolie et gentille femme ! »

Il se met tout de suite en route pour le château, où il est le premier prétendant à se présenter au grand portail. On le fait entrer et le conduit devant le roi. « Mon cher ami », lui dit le roi en l'accueillant, « tu es le premier à souhaiter avoir ma fille pour épouse et je vais te l'offrir, c'est ce que j'ai promis et je tiendrai parole, sans hésiter ! Seulement, je suis bien généreux avec toi, mon cher futur beau-fils, alors la politesse exige quand même que tu me fasses une faveur, non ? ». Le paysan est un peu étonné mais il n'ose pas contredire le roi. « Que puis-je vous offrir, majesté ? », lui demande-t-il. « Tu devras tuer le dragon ! », répond le roi, « il a un immense trésor, et il me le faut. Après, tu recevras ma fille. »

Le pauvre paysan pense à la belle princesse de la photo et se dirige vers l'autre du dragon. Le combat est rude. Il perd un bras et une jambe, mais il finit par vaincre, et c'est en boitant qu'il regagne le château. « Bravo, bravo ! », se réjouit le roi en entendant la nouvelle. Il envoie ses soldats pour récupérer le trésor. « Et maintenant, ma fille ! », dit-il en tapant dans ses mains. Apparaît alors une jeune femme qui a pourtant l'air bien vieille. A force de recourir à la chirurgie esthétique, elle a des lèvres épaisses comme deux bananes superposées, des seins gros et lourds comme des melons et des cheveux si souvent colorés et décolorés qu'ils sont hirsutes et secs comme un balai de riz. On ne sait pas quand elle sourit parce qu'elle s'est fait faire des piqûres pour cacher ses rides, de sorte qu'elle ne peut plus bouger les muscles de son visage. Rien en elle n'est authentique et naturel. « Mais ce n'est pas la princesse que j'ai vue sur la photo ! », proteste le paysan, « celle-ci, je n'en veux pas, même en cadeau ! ». – Le roi se met alors en colère et hurle : « Comment ? Tu oses offenser la fille de ton roi ? Bien sûr, il s'agit d'une photo type que j'ai trouvée dans Internet. Maintenant, prends ton cadeau et disparais ! ».

Le paysan avait donc sacrifié en vain son bras et sa jambe pour une femme qu'il n'aurait réellement jamais. Le roi, quant à lui, obtenait un trésor tout en se débarrassant de sa fille capricieuse et recousue de partout.



« Et la morale de cette histoire ? »

Dans Internet, on ne fait pas de cadeau. Chaque offre gratuite, chaque soi-disant rabais est soumis à des conditions (=tuer le dragon) dont un seul ressort gagnant : le prestataire de services (=le roi). Beaucoup de prestataires vantent leurs produits sur leurs sites sans faire preuve de sérieux : la marchandise ou les services haut de gamme qu'ils proposent sont en réalité du bas de gamme ; il arrive même qu'il n'y ait aucune contrepartie après que le client a payé un acompte ou le montant dans son intégralité par carte de crédit. Votre enfant ne devrait donc en aucun cas faire des achats dans Internet, et encore moins se servir de votre carte de crédit. Il devrait aussi se garder absolument d'indiquer son adresse postale et d'accepter les conditions générales de vente (CGV), ce contrat en tout petits caractères qui est l'acte de vente. Certes, votre enfant ne peut théoriquement pas conclure de contrat juridiquement valable. Dans la pratique, il faut pourtant s'attendre à de grandes tracasseries avant d'obtenir la résiliation d'un contrat et de pouvoir récupérer son argent.



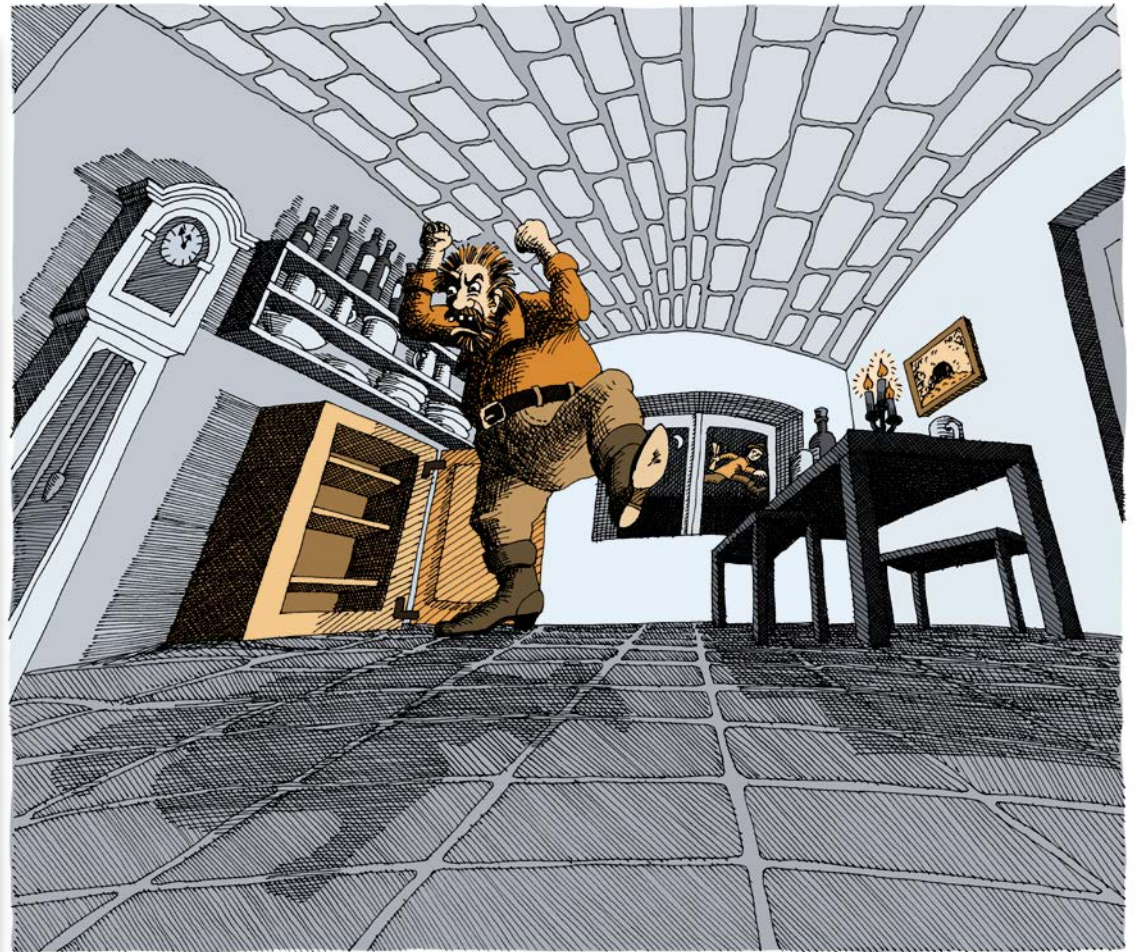
Ali Gaga et les 40 mots de passe

Il était une fois un voleur du nom d'Ali Gaga. Il avait commis tellement de vols qu'il avait amassé de grandes richesses. Au cours de sa vie, il avait pillé des banques, des magasins d'électronique et des confiseries, il s'était introduit dans des bijouteries et dans des manufactures d'horlogerie, il avait dévalisé des librairies, des fromageries et des entrepôts de jouets. Comme vous voyez, il ne faisait pas la fine bouche, il prenait tout ce qui lui tombait sous la main, toujours avec succès, sans jamais se faire prendre. Sa réputation était grande dans le milieu des voleurs.

Il transportait toujours son butin dans une caverne dissimulée dans une région montagneuse et isolée. La caverne était protégée par une porte spéciale munie d'un code secret. Son mot de passe était le suivant : « A4°X)xLm?-!:&ç(*Qq69S>no5i ». C'est lui qui l'avait composé, et il trouvait qu'il était suffisamment compliqué pour que personne ne puisse le deviner. Il y avait cependant un hic : c'était très difficile de s'en souvenir. Aussi, il l'écrivit sur un billet qu'il déposa dans son coffre-fort. Le mot de passe du coffre-fort était : « 1234 ». Comme c'était un peu trop facile à deviner, il arriva un jour qu'un autre voleur, du nom d'Oli Bobo, en visite chez Ali Gaga, composa cette suite de chiffres, ouvrit le coffre-fort et s'empara du billet avant de prendre la poudre d'escampette.

Lorsqu'Ali Gaga le remarqua, il fut pris d'une colère noire. Il se rendit au plus vite à la caverne et tenta d'y entrer. Premier essai : « A4°X)xLm?-!:&ç(*Qq69S>no5i ». Erreur. Deuxième essai : « A4°)xLm?-!:&ç(*Qq69S>no5i ». Nouvelle erreur. Troisième essai : « A4°X)xLm?-!:&ç(*Qq69Sno5i ». Ah ! A quoi bon s'acharner ? Il faisait toujours une erreur. Au bout de 40 essais infructueux, il abandonna et rentra chez lui, furieux.

Quand il arriva, la police était là. L'autre voleur, Oli Bobo, non content de vider complètement la caverne de son trésor, s'en était vanté sur Gangsterbook, un réseau social spécial pour les voleurs et les bandits. En se faisant passer pour Ali Gaga, il avait exhibé les objets volés devant la caméra. Pour ne pas se faire repérer avec son adresse IP, il s'était évidemment rendu dans un café Internet dans la forêt. La police, qui surveillait Gangsterbook, trouva rapidement la trace d'Ali Gaga. Celui-ci eut quand même de la chance dans son malheur, car la police ne trouva chez lui aucun objet volé et dut le relâcher. Mais sa carrière était terminée, tout le monde connaissait son visage, il était surveillé et il avait perdu tout son butin.



« Et la morale de cette histoire ? »

Le mot de passe que vous choisissez en ouvrant un compte dans Internet ne doit être ni trop compliqué ni trop simple et il ne faut le dévoiler à personne, même pas à sa meilleure amie ou à son meilleur ami. Il arrive que les amitiés se brisent, et qu'une personne mal intentionnée se fasse alors passer pour quelqu'un d'autre. Le tort sera immense si cette personne utilise des détails intimes (=butin) dont elle a connaissance pour écrire des courriels au nom d'une autre, chatter, offenser d'autres gens ou faire de fausses promesses, lancer de fausses invitations à des fêtes privées, faire des achats, voire même télécharger des contenus pornographiques illégaux ! La seule règle à respecter est la suivante : toujours garder ses mots de passe pour soi !

Postface

Comme on vient de le voir, les problèmes actuels liés à Internet se conjuguent aisément avec la symbolique classique des contes : dans ces deux mondes, les loups peuvent manger de la craie et se teindre les pattes en blanc, dans le but de faire passer leurs intérêts financiers ou sexuels. Les enfants sont appâtés avec de fausses promesses et pris au piège avec certaines astuces, qu'il s'agisse de belles maisons en pain d'épices ou d'applis gratuites. Au bout du compte, on obtient rarement ce qu'on attendait, et encore plus rarement au prix auquel on pensait l'acquérir. La plupart du temps, c'est le prestataire de services qui est le seul gagnant. D'ailleurs, il gagne chaque fois que quelqu'un se déplace dans Internet et y laisse sa trace, parsemée de données personnelles, qui font de lui un individu de plus en plus transparent. Plus on passe de temps dans Internet, plus on permet à d'autres d'en savoir toujours davantage sur nous – avec des conséquences que seul l'avenir permettra de mesurer. Au fond, les bons vieux préceptes n'ont pas changé : « 1. Garde le sens de la mesure en toute chose. 2. N'accepte jamais de cadeau d'inconnus. 3. Ne fais confiance qu'aux personnes que tu connais personnellement. 4. Sois aimable et juste envers tes semblables et comporte-toi avec eux comme tu aimerais qu'ils se comportent avec toi. »

Votre police

Informations utiles

Informations pour les jeunes enfants :

www.petiteshistoiresdinternet.ch
www.netcity.org
www.vinzetlou.net
www.habilomedias.ca/jeux/jouer-sans-se-faire-jouer
www.netla.ch

Informations destinées aux parents :

www.prevention-web.ch/parents.htm
www.safersurfing.ch
www.cybersmart.ch
www.jeunesetmedias.ch
www.mediafute.ch
www.filtru.info
www.netla.ch

Offres d'aide et de conseil :

Appel d'urgence : www.police.ch/fr (117)
Pour les enfants : www.147.ch, Tél. 147 (anonyme, gratuit)
Pour les parents : www.elternnotruf.ch, Tél. 0848 35 45 55
Aide aux victimes : www.aide-aux-victimes.ch
Sur place : www.jeunesetmedias.ch/offres-et-conseils

Offres de formation des parents :

www.formation-des-parents.ch
www.swisscom.ch → cours médias parents

Autres publications de la PSC sur le sujet « Dangers et harcèlement dans Internet »

My little Safebook. Pour les jeunes

« My little Safebook » s'adresse aux jeunes à partir de 12 ans et a pour but de leur expliquer tout ce qu'il faut savoir sur le harcèlement sur Internet. La brochure explique en outre comment les jeunes peuvent se protéger contre les attaques de cybermobbing, les délits sexuels et les abonnements abusifs. De plus, elle les incite à réfléchir sur leur propre comportement dans les médias et sur la différence entre le monde réel et le monde virtuel. Cette brochure est complétée par une courte présentation de la situation juridique et une liste de liens vers des informations complémentaires.



My little Safebook. Pour les parents

« My little Safebook » s'adresse aux parents et responsables d'éducation de jeunes à partir de 12 ans. La brochure a pour but de les aider à mieux comprendre pourquoi l'Internet est tellement important dans la vie des jeunes d'aujourd'hui et comment ils peuvent les accompagner efficacement dans les réseaux sociaux. Elle informe également en détail sur le cybermobbing, les délits sexuels et les abonnements abusifs, et explique comment les jeunes peuvent se protéger. D'autres thèmes, comme la consommation et les compétences médiatiques sont également abordés et complétés par des conseils sur le comportement à adopter dans Internet pour servir de modèles aux jeunes. Cette brochure comporte en outre une courte présentation de la situation juridique et une liste de liens vers des informations complémentaires.



Check-liste «sécurité sur les réseaux sociaux»

Cette check-liste, présentée sur une double page, comporte cinq conseils d'ordre général sur la manière dont les réseaux sociaux fonctionnent, ainsi que quatre conseils sur le comportement à adopter pour éviter les mauvaises surprises et profiter pleinement et sereinement des avantages de ces nouveaux réseaux.



Cyberharcèlement : Agir de bon droit

Le fascicule « Cyberharcèlement : Agir de bon droit » fournit des renseignements sur les principaux articles de loi concernant le cyberharcèlement. Deux exemples de cas ont pour but de montrer comment le harcèlement est pratiqué dans les nouveaux médias et sept conseils illustrent comment se protéger contre ce phénomène. Le fascicule poursuit en outre le but de permettre aux jeunes de faire la différence entre une dispute et une attaque de cyberharcèlement. Quant aux parents et responsables d'éducation, il les conseille pour bien maîtriser le sujet avant de l'aborder avec les jeunes.



Pornographie : Agir de bon droit

Le fascicule « Pornographie : Agir de bon droit » fournit des renseignements sur les principaux articles de loi concernant la pornographie. Il a pour but de contribuer à ce que les jeunes apprennent à satisfaire leur curiosité et la découverte de leur sexualité de manière tout à fait légale. Le fascicule détaille la situation juridique dans le domaine et fournit aux jeunes et aux adultes des informations utiles comme sur l'âge de protection, le sexting et la pornographie illégale. Quant aux parents et responsables d'éducation, il les conseille pour bien maîtriser ce sujet délicat avant de l'aborder avec les jeunes.



Mon image : Agir de bon droit

Le fascicule « Mon image : Agir de bon droit » montre, à l'aide d'exemples de cas, dans quelles conditions le droit à ses propres images peut être compromis et aide ainsi à éviter toute éventuelle violation de la loi. Il contient également des explications sur le cadre juridique et explique les cas dans lesquels les juges partent du principe d'un accord tacite. Le fascicule informe en outre sur ce qu'il faut prendre en compte pour ne pas violer le droit à l'image lorsque l'on prend des enfants ou des jeunes en photo.



Les brochures sont disponibles dans les postes de police en Suisse et dans les services de la police nationale de la principauté de Liechtenstein, comme toutes les publications de la PSC. La brochure est éditée en allemand, français et italien. Toutes les versions sont également disponibles en téléchargement au format PDF sur www.skppsc.ch.



SKPPSC

Prévention Suisse de la Criminalité
Maison des Cantons
Speichergasse 6
Case postale
3000 Berne 7

www.skppsc.ch